

49^e Réunion du Comité permanent

Bonn, Allemagne, 19 novembre 2019

UNEP/CMS/StC49/Doc.2.2/Rev.1

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET PROGRAMME DE LA RÉUNION

(préparé par le Secrétariat)

Résumé :

L'ordre du jour provisoire annoté et le programme de la réunion devraient être lus conjointement avec l'ordre du jour provisoire et documents (Doc. 2.1).

MARDI 19 NOVEMBRE 2019

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations/ Résultats attendus
08:00 – 09:00	Enregistrement		
09:00 – 10:30	1. Allocations d'ouverture et présentations	Pas de document	
	2. Adoption de l'ordre du jour et programme de la réunion		
	2.1 Ordre du jour provisoire et documents	StC49/Doc.2.1	La Réunion sera invitée à examiner le projet d'ordre du jour provisoire ainsi que l'ordre du jour provisoire annoté et le programme. <i>Résultats escomptés</i> : Ordre du jour et programme adoptés.
	2.2 Ordre du jour annoté et programme de la réunion	StC49/Doc.2.2	
	3. Ressources financières et humaines		
	3.1 Mise en œuvre du budget de la CMS	StC49/Doc.3.1	Le Secrétariat présentera les documents StC49/Doc.3.1/Rev.1 et StC49/Doc.3.2 . Bien qu'il ne s'agisse pas d'un document de travail pour cette réunion, COP13/Doc.13.2, le budget proposé pour la période triennale 2021-2023, aura été publié sur le site Web de la CMS au moment de la réunion. Le président du sous-comité des finances et du budget rendra compte des discussions tenues avant le StC49. <i>Résultats escomptés</i> : Orientations fournies au Secrétariat sur la mise en œuvre du budget approuvé par la COP12, et sur le traitement des arriérés et les implications pour le budget proposé par la CMS pour la période triennale 2021-2023.
3.2 Implication des arriérés sur le budget de la CMS	StC49/Doc.3.2		
10:30 – 11:00	Pause café/thé		

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations/ Résultats attendus
11:00 – 12:30	4. Processus d'élection des représentants aux organes subsidiaires		
	4.1 Comité permanent	COP13/Doc.16	<p>Le Secrétariat présentera le document COP13/Doc.16, qui précise la nécessité pour chacune des régions d'entreprendre des consultations pour déterminer quelles Parties seront désignées comme membres régionaux ou suppléants du Comité permanent au cours de la prochaine période triennale.</p> <p><i>Résultats escomptés</i> : Les membres du StC ont été pleinement informés afin d'entreprendre des consultations régionales avant et pendant la COP13.</p>
	4.2 Comité de session du Conseil scientifique	COP13/Doc.15.2	<p>Le Secrétariat présentera le document COP13/Doc.15.2, qui précise la nécessité pour chacune des régions d'entreprendre des consultations pour déterminer quels membres nommés par les Parties seront désignés pour être nommés membres régionaux ou suppléants du Comité de session du Conseil scientifique.</p> <p>Le Président du Conseil scientifique rendra compte des résultats des délibérations entreprises pendant le ScC-SC4 concernant la révision des domaines thématiques des conseillers nommés par la COP (voir document ScC-SC4/Doc.3.1 pour référence).</p> <p><i>Résultats escomptés</i> : Les membres du StC ont été pleinement informés afin d'entreprendre des consultations régionales avant et pendant la COP13. Les membres du StC ont été informés des nouveaux domaines d'activité des conseillers nommés par la COP et de la procédure à suivre pour identifier les candidats aux nouveaux postes.</p>

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations/ Résultats attendus
	7. Décisions adressées à la 49 ^e Session du Comité Permanent	StC49/Doc.7	<p>Le Secrétariat présentera le document StC49/Doc.7, qui fournit une liste des décisions de la COP12 qui ont été adressées au StC49 pour examen. Cet examen prévoyait que la réunion du StC49 aurait lieu une année entière avant la COP13. Comme le StC49 a lieu après que les documents pertinents de la COP13 ont été complétés et après que le ScC-SC4 les a examinés, le Doc.7 fournit des informations sur les progrès réalisés au titre de chaque décision, sur lesquelles le StC49 est invité à prendre note ou à donner des orientations. Le Président du Conseil scientifique fera également rapport sur des questions similaires.</p> <p><i>Résultats escomptés</i> : Progrès notés. Orientation donnée.</p>
12:30 -14:30	Déjeuner		
14:30 – 16:00	5. Preparations pour la COP13		
	5.1. Aperçu des éléments de la COP13 et des événements associés	Pas de document	<p>Le Secrétariat et le Gouvernement indien donneront un aperçu de la COP13 et des manifestations connexes, y compris le dialogue avec les parties prenantes, le débat de haut niveau et la célébration de la nuit des champions.</p> <p><i>Résultats escomptés</i> : Progrès notés. Orientation donnée.</p>
	5.2. État des préparations logistiques	Pas de document	<p>Le Secrétariat et le Gouvernement indien informeront la réunion des dispositions logistiques prises pour la Conférence des Parties et les manifestations connexes.</p> <p><i>Résultats escomptés</i> : Progrès notés. Orientation donnée.</p>
	5.3 État des préparations de fond	Pas de document	<p>Le Secrétariat fera le point sur la préparation des documents pour la COP13.</p> <p><i>Résultats escomptés</i> : Progrès notés. Orientation donnée.</p>

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations/ Résultats attendus
	6. Contributions de la CMS au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020	COP13/Doc.17	Le Secrétariat présentera le document COP13/Doc.17 . <i>Résultats escomptés</i> : Progrès notés. Orientation donnée.
16.00 – 16:30	Pause café/thé		
16:30 – 18:00	8. Dates et lieu des prochaines réunions du Comité permanent	Pas de document	Les 50e et 51e réunions sont déjà prévues avant et après la COP13. Les membres souhaiteront peut-être examiner quand le StC52, la première réunion intersessions post-COP, devrait avoir lieu, par exemple en 2020 ou 2021, et examiner les implications budgétaires. <i>Résultats escomptés</i> : Orientations données au Secrétariat concernant le StC52.
	9. Autres questions	Pas de document	
	10. Observations finales	Pas de document	
18.30	Dîner offert par le gouvernement de l'Allemagne (Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire Robert-Schumann-Platz 3, 53175 Bonn)		